

# **PUBLICATION DU MERCREDI 25 MAI 2022**

L'Assemblée primaire est convoquée le

**Le mardi 14 juin 2022 à 19h30  
En la Maison communale de Bourg-Saint-Pierre**

Avec l'ordre du jour suivant :

1. Comptes 2021 de la Municipalité
  - Présentation
  - Rapport de l'organe de contrôle
  - Approbation et décharge aux organes responsables
2. Achat du Jardin alpin la Linnaea et financement

Sitôt après l'Assemblée primaire, se tiendra l'Assemblée bourgeoisie avec l'ordre du jour suivant :

3. Comptes 2021 de la Bourgeoisie
  - Présentation
  - Rapport de l'organe de contrôle
  - Approbation et décharge aux organes responsables

Les comptes sont à disposition au bureau communal, durant les heures d'ouverture officielles.

L'Administration communale